

■ **Deutschen Hilfsverein in Lausanne**, à Lausanne, CH-550-0228087-3, association (FOSC du 29.06.1998, p. 4442). L'association a été radiée conformément aux dispositions de l'article 100, al.3 ORC (FOSC du 29.6.1998, p.4442). En fait, cette association n'est pas dissoute mais, n'étant pas assujettie à l'inscription, elle est radiée du registre du commerce tout en continuant d'exister sans inscription sous le nom de 'Deutscher Hilfsverein im Kanton Waadt'.
Journal no 1251 du 31.01.2007
(03761920 / CH-550.0.228.087-3)